

LE RETUR DU PENDULE

- Mars 2024 -

SOMMAIRE

- ► Edito
- ▶ 8 mars, nos revendications pour l'ESR
- ► Haïku
- ► Devenir une femme scientifique
- ► IVG, décision historique
- ► Véronique, une vie au Cnam
- ► Isabelle, agent et auditrice au Cnam
- ► Martha la militante
- ► Nos corps, nos choix
- ► Louise HALM, femme scientifique

Négociations salariales au Cnam

Assemblée des personnels

Jeudi 14 mars 2024 à 13H ★ ★ amphi Fourastié

Ne nous laissons pas faire!

Edito

Un appel intersyndical est lancé pour le 8 mars 2024, pour une égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, un appel à la grève sous le signe « un jour sans nous »! Les femmes touchent 25% en moins que les hommes et à la retraite ce taux atteindra les 40%. Ceci alors que « tout employeur est tenu d'assurer, pour un même travail ou un travail de valeur égale, l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes », comme le stipule la loi de 1972. D'autres lois lui ont succédé mais n'ont toujours pas été respectées.

Ce 8 mars, nous devons exiger que la loi soit pleinement appliquée. A cette inégalité salariale s'ajoute du fait que les femmes ne connaissent pas une progression de carrière égale à celle des hommes notamment de leur départ en congés de maternité lorsqu'elles deviennent mères. Assignées, et discriminées pour leur rôle de mère, réel ou fantasmé, les femmes occupent 80 % des emplois à temps partiel. Ce sont ainsi les femmes qui prennent 95 % des congés parentaux, pourtant ouverts aux 2 parents. Le poids de la parentalité, incluant la double journée et la charge mentale repose encore trop souvent sur les femmes et pénalise exclusivement la carrière des mères, accentuant encore les inégalités salariales.

Pourtant, lors de sa conférence de presse du 16 janvier dernier, le président de la république appelle de ses vœux un « réarmement démographique », suggérant aux femmes d'avoir plus d'enfants. Encore une fois, le corps des femmes est utilisé à des fins économiques!

Réponse d'une députée féministe : « les utérus des femmes ne seront jamais une affaire d'Etat ». En matière de Violences Sexistes et Sexuelles dans le monde du travail, 30% des salariées ont déjà été harcelées ou agressées sexuellement sur leur lieu de travail et 70 % de ces victimes de violences au travail déclarent n'en avoir jamais parlé à leur employeur.

Obligeons le gouvernement et le patronat à respecter la loi et mettre en œuvre l'égalité réelle.

Ce 8 mars, nos organisations syndicales rappellent que l'égalité entre les femmes et les hommes, y compris au travail, est un enjeu de justice sociale majeur qu'il faut faire aboutir, ici et maintenant.

Dans l'enseignement supérieur et de la recherche, la CGT FERC Sup revendique et défend, avec l'ensemble des personnels qui se mobiliseront le vendredi 8 mars 2024 :

- le respect des droits des femmes dans l'enseignement supérieur et la recherche ;
- l'égalité salariale, indemnitaire et de carrière entre les femmes et les hommes :
- la revalorisation des métiers à prédominance féminine ;
- des services publics de qualité répondant aux besoins notamment dans la petite enfance :
- des moyens pour la lutte contre les violences sexistes et sexuelles ;
- une réelle prise en charge de la santé des femmes dans notre secteur ;
- un véritable plan de lutte contre la diffusion de stéréotypes conduisant à une orientation genrée.





Gagner l'égalité, c'est gagner des droits pour toutes et tous!

Haïku, Laurent Bichaud, Cnam 2024.....

Si j'étais femme à travail égal frugal salaire Il y a peu encore mon homme était manager j'étais ménagère Si j'étais femme peu de chance d'être maire 100% d'être mère

La CGT combat toutes les violences, les exactions, les féminicides commis contre toutes les femmes et minorités de genre quels qu'en soient les auteurs et ce, partout dans le monde. En tant que féministes, nous combattons fermement toutes formes d'antisémitisme, de racisme, d'islamophobie et de discrimination. C'est pourquoi nous condamnons sans ambiguïté les crimes sexuels et sexistes, viols et féminicides commis partout dans le monde.

Devenir une femme scientifique, est un combat

Chloé Mimeau, maîtresse de conférences au Cnam au sein du laboratoire M2N en mathématiques appliquées à la mécanique des fluides depuis 2016, a eu la chance de ne pas avoir directement souffert d'être une femme dans une discipline à 80-85% d'hommes. Cependant cette très faible proportion de femmes l'a frappée lors de son doctorat. Elle s'est intéressée de près à cette question. Il s'avère que la première difficulté pour les femmes est déjà d'avoir accès aux mathématiques, et ce à cause de 3 raisons principales : les stéréotypes de genre, la méconnaissance des métiers liés aux maths et l'absence de modèles féminins. La quasitotalité des filles ont été confrontées dès le plus jeune âge à au moins un de ces facteurs, ce qui constitue un premier obstacle pour accéder à des études et/ou des carrières en mathématiques.

Une fois en activité, il est généralement plus difficile pour les chercheuses en mathématiques de se voir accorder la même crédibilité qu'un homologue masculin (en ce qui la concerne elle a plusieurs fois expérimenté cette situation). Par ailleurs, le plafond de verre que rencontrent les femmes chercheuses au cours de leur carrière est une réalité sociologique, expliquant ainsi le faible nombre de femmes atteignant les corps et grades les plus élevés en recherche (les femmes ne représentent que 13% de l'effectif total des professeurs d'université en mathématiques en France ! (Source : MESR-DGRH 2020, relayé sur le site de Femmes et mathématiques))

Un autre phénomène auquel sont confrontées les chercheuses en maths et en sciences de l'ingénieur en général, est leur forte sollicitation à participer à des commissions d'évaluations ou des jurys de thèse/recrutement pour répondre aux règles de parité au sein de ces jurys. Ces participations prennent un temps conséquent dans l'activité des chercheuses, temps qu'elles ne peuvent pas consacrer à leurs travaux de recherche. Elle pense qu'il s'agit d'une démarche, certes lourde, mais nécessaire et transitoire pour espérer atteindre un jour l'objectif de la parité dans la recherche.

On y croit!

Texte a retrouvé sur l'intraCnam

Historique, l'IVG rentre, enfin, dans la constitution

Dans les pays où l'avortement est interdit, les femmes sont obligées d'avorter clandestinement et mettent leur vie en danger. Les femmes les plus touchées sont celles qui n'ont pas les moyens de se rendre dans un pays où l'avortement est légal. Pour la CGT, le droit à l'avortement est indispensable à la santé des femmes, à leur émancipation, à leur scolarisation, à leur accès au travail et donc à leur autonomie financière. Le droit à l'avortement, même légalisé, peut être remis en question par le maintien de la clause de conscience des médecins, l'absence de structures hospitalières adéquates, les restrictions de personnel et les suppressions de centres pratiquant l'avortement et, dans tous les pays, par l'élection de gouvernements réactionnaires. La lutte pour les droits des femmes doit continuer.

	ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL SAIN					ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL SEXISTE ET HOSTILE							HARCÈLEMENT SEXUEL					AGRESSIONS SEXUELLES			VIOLS	
cgt violentomètre	Remarques et critiques acceptées	Promotions pour les femmes comme pour les hommes	Travail en confiance et autonomie	Reconnaissance du travail	Refus de relations extraprofessionnelles accepté	Commentaires sur votre apparence	Parole coupée systématiquement	Blague sur les « promotions canapé »	Questions indiscrètes insistantes sur votre vie privée	Blagues sexistes et sur les blondes	Évocation de sexualité sans accord	Mécontentement après votre refus d'être raccompagnée	Recherche systématique d'être seul avec vous	Images à caractère pornographique visibles	Regards insistants survotre poitrine et vos fesses	SMS ou mails sexuels sans accord	Demande insistante d'un acte sexuel	Hostilité liée au refus d'un acte sexuel	Menaces professionnelles pour obtenir un acte sexuel	Baiser forcé par surprise	Toucher vos seins, fesses ou cuisses sans consentement	Fellation ou pénétration forcée



Véronique, une vie au Cnam.....

Comment es-tu arrivée au Cnam ? Je suis arrivée au Cnam en septembre 1979, suite au décès subit de mon père, je n'ai pas voulu poursuivre mes études, une personne bienveillante m'a conseillé de pousser la porte du Cnam, ce que j'ai fait, je suis entrée et ressortie qu'en janvier 2024! il était, à cette époque, plus facile de trouver du travail. Mon CAP et mon BEP de sténo-dactylo m'ont permis d'être prise en tant que secrétaire de direction à l'Intec.

Pour toi que représente le Cnam ? Un bel établissement prestigieux, tant par l'architecture que par les missions et qui est pour moi une référence puisque mes parents y ont étudié pour devenir ingénieurs chimistes. Le hasard a fait que j'y travaille. L'histoire ne s'arrête pas là puisque j'ai aussi rencontré mon mari!

Qu'est ce qui t'a le plus intéressée au Cnam ? Tout le chemin qui était proposé aux élèves pour étudier, la diversité des enseignements, la beauté et l'intérêt du Musée, l'attachement des personnes des personnes qui y travaillent, que l'on puisse nous-mêmes se former et la situation géographique en plein Paris n'est pas négligeable.



Quelles sont les belles rencontres que tu as faites? Elles sont nombreuses et toutes différentes tant sur le plan personnel que professionnel. Des personnes qui m'ont aidée à poursuivre mes études, celles qui m'ont offert la possibilité de suivre des formations et de passer des concours, celles qui m'ont appris syndicalement et permis de participer à différentes commissions, celles qui m'ont permis de prendre des responsabilités professionnelles et de sortir de ma zone de confort, celles qui m'ont aussi sermonné lorsque cela était nécessaire (heureusement pas souvent !!) Toutes les personnes (encore présentes au Cnam) que j'ai invité à mon départ en retraite ont toutes eues un impact positif sur ma personne.

Peux-tu nous parler de ta mission avec les publics empêchés ? Ça c'est la cerise sur le gâteau ! Très belle mission qui m'a été confiée par l'Administrateur Général en poste en 2014. Une vision de l'enfermement qu'on ne peut imaginer de l'extérieur, avec aussi de belles rencontres car en prison il y a des détenu(e)s mais aussi des référents attachés à leur mission. J'ai appris, j'ai grandi, j'ai servi et j'ai réussi "imagine que tu oses et que tout se passe bien" auteur inconnu mais très belle citation qui sera en première page du livre que je vais écrire pour libérer mon ressenti sur l'enfermement et ce que l'on peut en faire. Aujourd'hui, ce sont 110 détenu-es qui sont suivi-es au Cnam.

As-tu des regrets? Non AUCUN

Peux-tu nous dire le montant de ta retraite ? 2285 euros (ASI 16ème échelon)

sabelle, agent et auditrice au Cnam...

Après un bac S, j'ai commencé un BTS d'analyses biologiques. Au bout de 2 j'ai arrêté. J'ai décidé de passer des **concours** pour

intégrer la fonction publique. J'ai réussi le concours d'adjoint administratif, et j'ai obtenu un poste au CROUS. Après 4 années en restaurant universitaire à faire une activité professionnelle qui ne me plaisait pas, j'ai trouvé la motivation pour **reprendre des études**. J'ai pris un **congé individuel de formation** d'un an pour préparer en Greta un BTS d'informatique développeur d'applications. J'ai ensuite rejoint le Cnam par mutation en 2003, et à défaut de poste de développeur disponible, j'ai été affectée dans un service où j'ai pu faire quelques tâches informatiques, en plus du travail administratif qui m'était confié. Depuis 2007, je suis dans un service informatique où j'exerce comme **développeuse web** et chargée de support technique. J'ai également suivi des **cours du soir au Cnam** de 2003 à 2007 puis en 2011 et j'ai obtenu une licence d'informatique.

Les difficultés que j'ai rencontrées depuis ma reprise d'études ont été de faire coïncider mon statut (adjoint administratif) avec mon poste (équivalent assistant-ingénieur en recherche et formation). J'ai fait une intégration directe dans le corps des adjoints techniques de recherche et formation, j'ai passé différents concours de différents niveaux (peu nombreux dans mon domaine) et fait les dossiers d'avancement (liste d'aptitude et tableau d'avancement). J'ai finalement été promue technicienne de recherche et formation par liste d'aptitude en 2022. Mon objectif est d'arriver à passer assistant-ingénieur.

Martha, la militante

Martha DESRUMAUX, née le 18 octobre 1897 est une figure emblématique du mouvement ouvrier et de la résistance française, où elle fut l'une des femmes résistantes les plus remarquées. Ouvrière, militante syndicale de la CGT et cadre du Parti communiste français (PCF), elle s'investit durant la première moitié du siècle dans de nombreuses luttes sociales afin d'améliorer les conditions de travail et de rémunération des ouvriers, en particulier dans le Nord. Elle a travaillé dès l'âge de 9 ans et s'est syndiquée à 15 ans. Durant la Seconde Guerre mondiale, entrée en Résistance, elle est déportée au camp de concentration de Ravensbrück pendant plus de trois ans. À son retour, elle continue à s'investir syndicalement pour aider les ouvrières du textile à s'organiser dans les usines et les ateliers, pour obtenir de meilleures conditions de travail et de meilleurs salaires. Elle crée le journal L'Ouvrière, qui permet l'information pour une meilleure défense des droits des femmes au travail. Un amphi porte son nom à l'Université de Lille.

Femmes, nos corps, nos choix, nos droits.....

Au milieu de tout le vocabulaire guerrier utilisé dans sa conférence de presse du 16 janvier dernier, le Président MACRON a aussi évoqué le « réarmement démographique ». Le ventre des femmes n'est ni une arme de guerre ni au service de l'État. Les femmes sont libres de l'utilisation de leur corps, chacun e est libre de devenir parent ou non : **Nos corps, nos choix, nos droits.**

Peut-être faut-il prendre le problème à l'envers et se questionner sur la raison de la baisse démographique généralisée du fait de facteurs sociaux et environnementaux et des décisions politiques. Quand les femmes et leurs conjoint es subissent la **précarité**, elles ont du mal à envisager un avenir serein pour constituer ou élargir une famille. Cette déclaration du Président s'ajoute à celle faite lors d'une émission de télévision, où il a montré son manque de soutien à l'égard des victimes, invalidant leur parole et entravant leur recours à la justice. Les choix politiques de ce président annoncent le retour d'un **patriarcat passéiste** à rebours des aspirations des nouvelles générations et du mouvement féministe et à l'encontre de l'égalité des droits.

Louise HALM, femme scientifique au Cnam.....

A l'occasion de la journée internationale des droits des femmes du 8 mars, notre organisation syndicale souhaite évoquer le parcours scientifique d'une femme scientifique, Louise HALM. Elle est née en 1909 à Lille. Son père Jean était, ingénieur-chimiste, né à Moscou en 1884, de parents alsaciens, et sa mère Caroline DAUWALTER, née en 1883 à Eppingen en Allemagne. Ils se sont mariés en 1907 à Nancy où est née Jeanne, petite sœur de Louise en 1912, devenue plus tard institutrice. De cette union est née également Pierre, en 1925, à la Courneuve. La famille s'installe ensuite à Neuilly-sur-Seine. Sur le recensement de 1931 de Neuilly-sur-Seine, nous pouvons lire que Louise est étudiante, et sur celui de 1936, **Collaboratrice scientifique au Conservatoire National des Arts et Métiers**.

C'est en 1930 que Louise obtient un diplôme d'ingénieur de l'Institut Electromécanique féminin, devenu en 1933 Ecole Polytechnique Féminine. Cette école fut créée au Cnam en 1925 par une autre femme ingénieure, Marie-Louise Paris, avec pour objectif de faciliter la formation de femmes à ce métier, beaucoup trop réservé aux hommes à l'époque.

Dans les années 30 et 40, Louise a en effet collaboré au Cnam avec les professeurs Léon GUILLET et Jean COURNOT, professeurs de Métallurgie et avec le professeur André Wahl, professeur de Chimie. Elle devient, en 1942, la première femme ingénieure diplômée par l'Etat, à une époque où encore trop peu de femmes occupaient cette profession. Louise a eu une carrière remarquable : disciple des pères de la sidérurgie moderne, elle fut directrice du Laboratoire central de l'Union française des produits réfractaires. Elle fut également membre de la Commission des Hautes Températures et des réfractaires du CNRS (seule femme de cette commission au début des années 50 avec 35 hommes), et ingénieur-conseil à l'Institut de Recherche de la Sidérurgie. De réputation internationale dans le domaine des réfractaires, elle fit plusieurs missions aux Etats-Unis et au Japon. Elle a reçu la Médaille de Vermeil du Cnam en 1978, avec pour rapporteur de cette attribution le professeur Henri WAHL.

Certains de ses **travaux sont consultables à la Bibliothèque du Cnam**, ou sont mentionnés sur le site internet du Cnum (Conservatoire Numérique des Arts et Métiers) ou de Gallica.

Louise HALM est décédée à Neuilly-sur-Seine en 1989. Le parcours de cette femme mériterait d'être mis plus en valeur dans notre établissement. A quand un amphithéâtre ou une salle Louise HALM ?

Le dossier : Égalité Femmes - Hommes

sur le site cgt.fercsup.net

https://cgt.fercsup.net/l-echo-du-sup/article/echo-du-supnumero-5-fevrier-2024

- Analyse du bilan social MESR avec les lunettes de l'égalité femmes/hommes
- L'orientation des filles dans l'enseignement supérieur
- A quand enfin un salaire égal pour un travail de valeur égale ?
- Partout dans le monde, l'éducation est défavorable aux filles et aux femmes
- L'égalité femmes hommes, déclarée grande cause nationale du gouvernement Macron : comment l'éléphante a accouché d'une souris
- (In)égalités entre les jeunes femmes et les jeunes hommes sur le marché du travail : où en est-on ?
- Égalité : s'emparer de ce principe pour en faire une exigence syndicale !
- Egalité femmes-hommes : les outils CGT